



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE MEAULNE-VITRAY - Le 23 février 2026

Présents : Jacques BARDIOT, Arthur CASAUX, Paula CHAUSSENOT, Pierre-Marie DELANOY, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Carine LAPLAINE, Anthony MERCIER, Jérôme MERLIN, Elisabeth PLESSE, Alexandre SOUDRY, Brigitte TOURET, Françoise TULARS.

DÉLIBÉRATIONS	DÉCISIONS
Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 20 janvier 2026.	Approuvé à l'unanimité
Minoration foncière garage CIGAMM.	Approuvé à l'unanimité
Suppression de la régie spectacle.	Approuvé à l'unanimité
Etat récapitulatif des indemnités perçues par les élus.	Approuvé à l'unanimité
Participation aux frais de transports scolaires pour l'année 2025/2026 : prolongation jusqu'au 30 juin 2026.	Approuvé à l'unanimité
Motion de censure pour la liberté et les moyens d'agir des communes.	Approuvé à l'unanimité
Fixation de tarifs : délivrance de copies de documents électoraux et confection d'étiquettes.	Approuvé à l'unanimité
Modification du tableau des effectifs.	Approuvé à l'unanimité
Mise en place du Compte Epargne Temps.	Approuvé à l'unanimité
Adhésion à la convention de participation prévoyance avec le CDG03 : modification du montant de la participation.	Approuvé à l'unanimité
Vote du CFU budget chaufferie.	Ajourné
Affectation des résultats budget chaufferie.	Ajourné
Vote du CFU budget cheval blanc.	Ajourné
Affectation des résultats budget cheval blanc.	Ajourné
Vote du CFU budget boulangerie.	Ajourné
Affectation des résultats budget boulangerie.	Ajourné
Vote du CFU budget commune.	Ajourné
Affectation des résultats budget commune.	Ajourné



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE MEAULNE-VITRAY
Le 20 janvier 2026

L'an deux mil vingt six, le vingt janvier, les membres du Conseil municipal de MEAULNE-VITRAY, se sont réunis à 19h30 dans la salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 15 janvier 2026 conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Arthur CASAUX, Paula CHAUSSENOT, Pierre-Marie DELANOY, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Anthony MERCIER, Jérôme MERLIN, Elisabeth PLESSE, Alexandre SOUDRY, Brigitte TOURET, Françoise TULARS.

Pouvoirs : Carine LAPLAINE à Jérôme JOMIER, Karine KREMER à Brigitte TOURET.

Absents excusés : Jacques BARDIOT.

Mme TULARS a été élue secrétaire.

Quorum : 8

Début de séance 19h35.

• **Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 04 décembre 2025 :**

Le Procès-Verbal du 04 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

• **Travaux vidéoprotection SDE03 : étalement des devis :**

Monsieur le maire rappelle que le SDE03 réalise les travaux de raccordement sur les candélabres pour l'installation des caméras de vidéoprotection. Les 4 devis, d'un montant total de 8 962€HT, sont à imputer en fonctionnement.

La commune a la possibilité de prévoir le montant total sur le budget 2026 ou d'étaler ces devis sur 5 ans, pour un montant total de 9 995€HT.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de financer la totalité de la dépense sur le budget 2026.

• **Modification éclairage stade René Acolas : demande de subvention FFF :**

Monsieur le maire présente le devis de l'entreprise CEE Allier pour la modification de l'éclairage traditionnel en éclairage led au stade municipal René Acolas d'un montant de 41 420€HT soit 49 704€TTC. Cela permettrait de classer le terrain au niveau E6. La Fédération Française de Football (FFF), à travers son Fonds d'Aide pour le Football Amateur (FAFA) peut subventionner ces travaux à hauteur de 10 300€. Le Conseil décide, à l'unanimité, de solliciter cette subvention.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le maire fait lecture d'une demande de subvention du club du VHCT (Vallon Huriel Chazemais Tennis). Compte tenu que la commune possède déjà un club de tennis, les élus décident de ne pas subventionner le club du VHCT.
- Monsieur le maire fait état de l'avancée de l'acquisition du garage CIGAMM. Le notaire devrait obtenir sous peu les diagnostics afin de signer la promesse de vente.
- Monsieur SOUDRY expose le problème du comportement d'un enfant que plusieurs parents lui ont signalé à l'école et durant les temps périscolaires. Monsieur le maire précise que l'Éducation Nationale et la Communauté de communes du Pays de Tronçais gèrent actuellement la situation. Des réunions ont également été réalisées avec les enseignants, ainsi que les parents. Monsieur le maire précise que des courriers de parents et d'agents ont été transmis à la Communauté de communes du Pays de Tronçais et à l'Education Nationale.

Prochain conseil municipal le jeudi 12 février 2026 à 19h30 à la Mairie de Meaulne.

Levée de séance 20h00.

Le Maire,



Pierre-Marie DELANOY

La secrétaire,

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'F. Tulars', written over a horizontal line.

Françoise TULARS